



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES BRETAGNE Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine d'Ille et Vilaine

Dossier suivi par : LE DEVEHAT Sandra

Objet : Dossier papier AU - PERMIS DE DEMOLIR

Numéro : PD 035256 24 S0001 U3501

Adresse du projet : Chemin de la Dame Jouanne 35800 SAINT
BRIAC SUR MER

Déposé en mairie le : 05/01/2024

Reçu au service le : 12/01/2024

Nature des travaux: Démolition partielle

Demandeur :

Monsieur LESCURE Bertrand
46 Quai Saint-Vincent

69001 LYON

France

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Fait à Rennes

**L'Architecte des Bâtiments de France
Madame Sandra LE DEVEHAT**

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des affaires culturelles) par lettre recommandée avec accusé de réception.

ANNEXE :

Club-house du Dinard Golf situé à 35256|Saint-Briac-sur-Mer.

Site Inscrit de FRONT DE MER DE SAINT-BRIAC (SITE ECLATE)